

La loi Climat et résilience de 2021, quel impact sur mon logement mis en location ?



Cher Propriétaire,

**Venez-vous informer**, l'équipe SOLIHA AIS du Morbihan vous invite à **une réunion d'information** portant sur les nouvelles dispositions réglementaires liées au DPE dans le cadre de la loi « Climat et Résilience ».

Son entrée en vigueur depuis le 22 Août 2021 a pour objectif de lutter contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience.

INVITATION A LA REUNION D'INFORMATION  
LE JEUDI 20 OCTOBRE 2022 à 18h  
Palais des arts et des congrès de VANNES  
Salle Yole au 1<sup>er</sup> étage

En présence de nos partenaires EXIM et l'ADIL, au cours de cette réunion nous aborderons les thèmes suivants :

- La mise en œuvre de la loi Climat et Résilience,
- Présentation du nouveau diagnostic Energétique,
- Les aides potentielles pour les travaux.



**Ce temps d'échange sera suivi d'un cocktail.**

Dans l'attente de notre rencontre,

Bien cordialement,

**L'équipe SOLIHA AIS Morbihan**